



## COMPTE-RENDU DU BUREAU EXCEPTIONNEL

MERCREDI 1<sup>er</sup> AVRIL 2020

En visioconférence

B.O n° 2474

### Présents :

<b>Président</b>	Gilles SEZIONALE
<b>Président délégué</b>	Jean-Jacques BEURRIER
<b>Secrétaire Générale</b>	Christiane GUERIN
<b>Trésorier</b>	Bernard DALMON
<b>Trésorier adjoint</b>	Patrick PEREZ
<b>Secrétaire général adjoint</b>	Julien VILLE

### Invités :

<b>Vice-présidents</b>	Serge BRUNET Dominique CUPILLARD Dominique LAGIER Joël PINEAU
<b>Chargé de mission</b>	Laurent VIQUERAT
<b>Chargé de mission</b>	Denis CADON
<b>Coordonnateur COF</b>	Denis PERRET

### Assistent :

<b>Directeur Général</b>	Laurent CIUBINI
<b>Directeur Technique National</b>	Julien ISSOULIE

### Excusée

<b>Vice-Présidente</b>	Anne Michèle MELGRANI
------------------------	-----------------------

Christiane Guérin procède à l'appel nominal et précise les règles d'utilisation de la visioconférence.

Gilles rappelle que la situation sanitaire actuelle nous oblige à utiliser la visioconférence.

Comme convenu, le bureau élargi se réunit ce jour pour faire le point de l'évolution de l'épidémie de COVID 19 et son impact sur le monde de la Natation.

Le bureau est amené à prendre des décisions quant à la poursuite de la saison sportive.

Il est important que chacun puisse s'exprimer ici et qu'ensuite la parole soit uniforme envers les ligues, les départements, les clubs et le grand public. A la suite de ce bureau, un communiqué de presse informera tout le monde de la position fédérale et le Président demande à ce que cet ordre soit bien respecté afin de ne pas voir circuler des informations contradictoires.

1. **Suppression de toutes les compétitions jusqu'au 30 juin**

Etant donné la situation sanitaire actuelle, il est impossible de prévoir des compétitions sportives dans toutes les disciplines et sur tout le territoire jusqu'à cette date.

Approbation à l'unanimité

2. **Nouvelle décision du bureau dans 15 jours pour suivre l'évolution de la situation**

Approbation à l'unanimité

3. **Report automatique des annulations à l'an prochain**

Les organisateurs qui sont contraints d'annuler auront la priorité pour la saison prochaine s'ils souhaitent conserver cet événement.

Approbation à l'unanimité

4. **Si opportunité dans le calendrier international, report des France 50 m en natation course à l'automne**

Julien Issoulié expose la situation internationale à ce jour. Rien n'est encore décidé au niveau FINA et LEN et le calendrier va beaucoup bouger en fin d'année donc il est impossible d'acter des dates à ce jour.

Approbation à l'unanimité

5. **Pour le WP, étude d'une possible remise sur les droits d'engagements de la future saison**

L'activité des championnats étant répartie sur toute la saison, la FFN étudiera, au regard du contexte sanitaire, les possibilités qui pourraient conduire à terminer de quelques manières possibles les championnats à compter du mois de juillet ou de définir un classement général. Par ailleurs, étant donné que les droits d'engagement couvrent une partie des frais d'arbitrage, la FFN étudiera dans quelle mesure il serait possible de proposer aux clubs une remise de cet engagement sur la saison prochaine.

Approbation à l'unanimité

6. **Tenue de l'AG les 18 et 19 septembre 2020, à Deauville**

Suite au report de l'assemblée générale qui devait se tenir les 23 et 24 avril, il a été décidé, en concertation avec Philippe Briout, d'organiser celle-ci le 18 et 19 septembre 2020 à Deauville. L'ordonnance ministérielle suite à l'état d'urgence a rendu possible ce report sans plus de démarche.

Approbation à l'unanimité

**7. Report de l'AG électorale. Décision non prioritaire, en attente des décisions de la Ministre**

Nous vivons actuellement une très grave crise où des personnes luttent contre un terrible virus qui malheureusement entraîne beaucoup de décès et l'heure n'est pas à des discussions qui paraissent bien futiles par rapport à cette situation selon Gilles. La Fédération Française de Natation se pliera aux décisions de la Ministre sur ce sujet, quelles qu'elles soient.

Ce point ne nécessite pas de vote mais est une information portée à la connaissance de tous.

**8. Réflexion sur l'accompagnement des clubs**

La Fédération souhaite mener une réflexion sur les clubs qui s'avèreraient en difficulté, avec :

- la mise en ligne d'infos utiles, notamment guide sur le chômage partiel. Les services fédéraux ont rédigé des procédures à destination des Ligues, des départements et des clubs leur permettant de mettre en place le chômage partiel.
- l'étalement de l'affiliation possible jusqu'à la fin de l'année. Il faudra en discuter en prenant le soin d'examiner les situations au cas par cas.
- en lien avec l'Agence Nationale du Sport, et en cas d'accord de celle-ci, la réservation d'une partie des crédits PSF à destination des clubs en difficulté.

Ce point ne nécessite pas de vote mais est une information portée à la connaissance de tous.



**La Secrétaire Générale**  
Christiane GUERIN



**Le Président**  
Gilles SEZIONALE